



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SOLIDAIRE  
*Commissariat Général au Développement Durable*  
*Direction de la Recherche et de l'Innovation*  
*Mission pour l'Information Géographique*

**Organisation de la gouvernance de PRODIGE (janvier 2017).**

MIG	Maîtrise d'ouvrage coordonnatrice, elle anime le groupe technique « Plate-forme Prodiges Etat et collectivités territoriales », coordonne les partenaires, recherche le consensus. Elle finance les évolutions, avec la participation des partenaires intéressés.
MOA territoriales	Dépend du projet territorial.
Chef de projet de maîtrise d'ouvrage	Il est désigné par le premier comité de pilotage Prodiges dans le cadre de la réalisation de chaque nouvelle version de Prodiges.
Comité de pilotage Prodiges	Les membres du groupe technique « Plate-forme Prodiges Etat et collectivités territoriales » sont trop nombreux pour que ce groupe puisse assurer le pilotage opérationnel de la réalisation d'une nouvelle version. Pour chaque nouvelle version, le groupe crée donc un Comité de pilotage Prodiges, qui rassemble les partenaires intéressés, notamment les financeurs, pour assurer ce pilotage opérationnel.
Comité de coordination	Sous l'égide du groupe technique, un comité de coordination est chargé de prendre les décisions, il est composé de 5 membres. La MIG (MTES/CGDD/DRI/MIG), en tant que maîtrise d'ouvrage coordonnatrice est membre de droit et préside les réunions.
Groupe technique « Plate-forme Prodiges Etat et collectivités territoriales »	Groupe de concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales, chargé de définir les spécifications fonctionnelles et techniques des versions successives du logiciel Prodiges, en prenant en compte les besoins des services de l'Etat et des collectivités territoriales intéressées. Largement ouvert, il centralise les demandes d'évolutions émanant des maîtrises d'ouvrage territoriales et des utilisateurs, priorise et arbitre, et définit les orientations générales.
Club utilisateurs	Il est force de proposition pour les améliorations de Prodiges, et assure la synthèse de l'expression des besoins d'évolution des utilisateurs. Il facilite l'échange d'expérience et la montée en compétence collective sur Prodiges. Il est aussi un lieu de partage d'expériences et d'échanges entre les partenaires.
Centre de ressources	Assuré par le CEREMA Ouest. Il a pour missions d'animer la communauté Prodiges, de contribuer à l'émergence de nouvelles plateformes et de faciliter le fonctionnement des plateformes existantes en mettant à disposition ses compétences. Il assiste également la maîtrise d'ouvrage coordonnatrice, la Mission d'information géographique du MTES, pour suivre les évolutions du logiciel Prodiges.